



Guide d'utilisation du Dublin Core (DC) à la BnF : Dublin Core simple et Dublin Core qualifié, avec indications pour utiliser le profil d'application de TEL

Ce document décrit l'utilisation par la Bibliothèque nationale de France du format de métadonnées descriptives Dublin Core non qualifié (ou Dublin Core « simple »), notamment dans le cadre du protocole OAI-PMH. Le Dublin Core non qualifié a été conçu pour décrire de façon simple mais non ambiguë des ressources documentaires disponibles sur Internet ; il se compose d'un jeu de 15 éléments, chacun de ces éléments étant facultatif et répétable¹.

Le principe

Le Dublin Core non qualifié est utilisé à la BnF d'une part pour gérer et cataloguer les « signets » (<http://signets.bnf.fr>) et d'autre part pour accroître sur Internet la **visibilité des catalogues et des collections numérisées**. Il ne se substitue pas aux autres formats bibliographiques des bibliothèques et des archives (Intermarc, EAD...), mais permet à d'autres acteurs qui utilisent d'autres formats (musées, archives, centres de ressources de l'information scientifique et technique, ou opérateurs d'agrégation de contenus culturels comme The European Library) de référencer les données de la BnF dans un format simple et facilement interopérables.

Les notices en Dublin Core sont également utilisées, à la BnF, pour gérer la collection de documents numérisés dans Gallica (<http://gallica.bnf.fr>) et il permet de signaler dans Gallica les collections d'autres institutions patrimoniales.

Les notices en Dublin Core des deux entrepôts OAI ne sont pas créées manuellement, mais dérivées de notices ou de bases de données existantes. Les données ne sont donc pas nativement formatées en Dublin Core.

Descriptions et gestion

Si les notices en Dublin Core doivent être une description bibliographique, elles constituent également, comme tout catalogue de bibliothèque, un instrument de gestion qui est pourvu de ses données locales et de gestion. Afin de permettre à la bibliothèque numérique Gallica de fonctionner correctement, certains choix de présentation ont été faits, qui ont pu varier selon les évolutions de Gallica, en particulier sur l'objet décrit :

- l'entrepôt OAI-NUM, contenant les notices des ressources numérisées, doit à la fois permettre d'identifier le document d'origine et de donner accès à la ressource numérique ; certaines données descriptives sont donc doubles, alors que la description en Dublin Core simple ne permet pas de distinguer les différents niveaux.
- L'entrepôt OAI-CAT, contenant les notices du Catalogue général de la BnF dans un formalisme Dublin Core est également hybride. Dans cet entrepôt, on utilise chaque notice en Dublin Core pour donner une description bibliographique de l'objet physique, et non pas de l'objet numérique qu'est la notice, si l'on considère chaque notice comme une ressource propre, dont l'auteur serait censément la Bibliothèque nationale de France. Cette façon de faire s'est imposée sur fond d'impératif d'accroître la visibilité des collections, d'une part, mais est également corroborée par la décision de The European Library d'utiliser le protocole OAI-PMH comme base d'échange des données descriptives, ou métadonnées.

¹ Le format Dublin Core est passé en 2003 au statut de norme ISO, sous la référence ISO 15836:2003 « Information et documentation - L'ensemble des éléments de métadonnées Dublin Core ».

Comment lire le présent guide ?

Le présent *Guide d'utilisation du Dublin Core à la BnF* remplace la version rédigée en 2006, à une date où les entrepôts OAI ne servaient pas à gérer au sein de l'interface Gallica l'accès aux documents. Plusieurs évolutions importantes sont intervenues.

Le travail au niveau européen promet un nouveau « profil d'application », dit « TEL Application Profile »², qui précise et augmente le « Library Application Profile »³, avec pour objectif de signaler des collections majoritairement non numérisées.

Le présent guide indique à la fois les pratiques de la BnF, avec des commentaires pour expliquer les choix faits, et présente les applications possibles en Dublin Core qualifié et la table de concordance Unimarc-TEL⁴. L'indication des champs Interimarc (le format Marc de la BnF) et Unimarc sert à faciliter le travail des bibliothèques ; des équivalences peuvent évidemment être trouvées pour d'autres bases de données structurées.

Il existe d'autres guides des bonnes pratiques dans le cadre d'implémentation d'entrepôts OAI et pour l'utilisation de Dublin Core ou de profils d'application spécifiques⁵.

Conventions

Chaque élément possède l'un des quatre statuts suivants :

- | | |
|------------------------------------|---|
| - <i>obligatoire</i> | l'élément doit impérativement figurer dans la notice |
| - <i>obligatoire si applicable</i> | si l'information est connue, elle doit figurer dans la notice |
| - <i>recommandé</i> | il est souhaitable que cet élément figure dans la notice |
| - <i>facultatif</i> | l'élément peut figurer ou non dans la notice |

Chaque élément est répétable.

Pour chaque élément sont mentionnés :

- le nom de l'élément, officiel, selon la norme ISO 15836:2003, en anglais et en français, avec sa désignation (label, étiquette)⁶
- un lien vers la définition officielle de l'élément, ainsi que la définition en français
- le cas échéant, des commentaires décrivant les choix opérés à la BnF
- le cas échéant, le schéma d'encodage ou le vocabulaire contrôlé qui s'appliquent à l'élément
- les zones Interimarc et Unimarc dont sont extraites les données
- des notes pour l'emploi en Dublin Core qualifié et selon le profil d'application TEL


² Cf. The European Library, *The European Library - Metadata Registry. TEL Application Profile for objects (version 1.5)*, 23-03-2006 <http://www.theeuropeanlibrary.org/handbook/Metadata/tel_ap.html> (consulté le 1^{er} septembre 2008).

³ Cf. DCMI-Libraries Working Group, *DC-Library Application Profile (DC-Lib)*, 10-09-2004 <<http://dublincore.org/documents/library-application-profile/>> (consulté le 1^{er} septembre 2008).

⁴ Cf. The European Library, *TEL unimarc-TEL-App. Unimarc to TEL application profile for objects crosswalk*, prepared by Nuno Freire - National Library of Portugal <<http://www.theeuropeanlibrary.org/handbook/Metadata/UNIMARC-TO-TEL-Crosswalk.xls>> (consulté le 1^{er} septembre 2008).

⁵ Voir par exemple : AJLSM, *Guide des bonnes pratiques – Aquitaine Patrimoines*, version 1.2.1, 17 avril 2008 <<http://bnsa.patrimoines.aquitaine.fr/files/guide.pdf>> (consulté le 1^{er} septembre 2008) ; CDP Metadata Working Group, *Dublin Core Metadata Best Practices*, version 2.1.1, 15 septembre 2006, <<http://www.bcr.org/cdp/best/dublin-core-bp.pdf>> (consulté le 1^{er} septembre 2008) ; Digital Library Federation, *Shareable Metadata Public*, 22 juin 2007 <<http://webservices.itcs.umich.edu/mediawiki/oaibp/index.php/ShareableMetadataPublic>> (consulté le 1^{er} septembre 2008).

⁶ On se reportera également à : Vercoustre, Anne-Marie, *Éléments de métadonnées du Dublin Core, Version 1.1: Description de Référence*, 26-03-2002 <<http://www-rocq.inria.fr/~vercoust/METADATA/DC-fr.1.1.html>> (consulté le 1^{er} septembre 2008) ; Gouvernement du Canada / Ministère du patrimoine canadien, *Les programmes de financement de Culture canadienne en ligne - Recherche et analyse, Annexe A : - Noms et définitions des éléments du (nouvel) " Ensemble d'éléments de métadonnées Dublin core " (Norme ISO 15836:2003)*, mise à jour : 22 avril 2004 <http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pcce-ccop/reana/sms/5_f.cfm> (consulté le 1^{er} septembre 2008).

- le pictogramme  indique les choix de la BnF. Sont indiquées clairement certaines pratiques que la BnF applique pour des raisons de gestion, mais qui n'ont pas vocation à se généraliser.
- un ou plusieurs exemples

Définitions

ressource décrite : ressource documentaire faisant l'objet d'une description en Dublin Core

ressource originale : forme matérielle de la ressource documentaire, qui a été numérisée



ressource mère : ressource documentaire dont la ressource décrite est une partie

Les quinze éléments du Dublin Core simple, leur utilisation et les qualificatifs


Le principe	1
Descriptions et gestion	1
Comment lire le présent guide ?	2
Conventions	2
Définitions.....	3
Les quinze éléments du Dublin Core simple, leur utilisation et les qualificatifs.....	3
1. titre / title.....	3
2. créateur / creator.....	5
3. sujets / subject	6
4. description / description	6
5. éditeur / publisher.....	7
6. contributeur / contributor	8
7. date / date	9
8. type / type.....	10
9. format / format	11
10. identifiant de la ressource / identifier	12
11. source / source.....	13
12. langue / language	13
13. relation / relation	14
14. couverture / coverage	15
15. gestion des droits / rights.....	15

1. titre / title

1. titre / title	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/title</p> <p>Nom donné à la ressource.</p> <p>Le titre est généralement le nom formel sous lequel la ressource est connue.</p>
commentaire	<p>- si le titre est forgé ou restitué (au cas où il ne figure pas sur la ressource), il est mis entre crochets.</p> <p>- pour tous les documents décrits selon l'ISBD, l'élément <dc:title> correspond à la totalité de la zone du titre et des mentions de responsabilité</p> <p>- s'il existe un ou plusieurs titre(s) parallèle(s) dans une autre langue, on crée pour chacun d'eux</p>

	<p>un <dc:title> avec un attribut « xml:lang ». La valeur de cet attribut est conforme à ISO 639-2b (code pour la représentation des noms de langues) /codage sur trois caractères</p> <p>- en Dublin Core simple, les accès-titre des champs InterMarc 748 et 750 / Unimarc 517 n'est pas utilisé pour former un second <dc:title>. Il est en revanche utilisé dans le profil d'application TEL sous <dcterms:alternative></p> <p> A la BnF, en raison de l'historique du catalogage, les volumes des monographies en plusieurs volumes peuvent contenir dans un seul élément <dc:title> le titre commun et le titre propre du volume, même quand celui-ci est indépendant.</p> <p> A la BnF, en Dublin Core simple, la mention d'édition est incluse dans le <dc:title> et, de même, la mention « manuscrit autographe » qui en est une sorte d'équivalent dans le domaine du manuscrit. Ce choix, qui rappelle la succession des zones 1 et 2 de l'ISBD n'a pas vocation à se généraliser (N.B. : dans le profil d'application TEL, le champ 250 est utilisé séparément : <mods:edition>)</p> <p>A la BnF, pour éviter les difficultés de gestion et d'affichage liées à la présence de plusieurs éléments <dc:title>, les variantes de titre et les titres conventionnels ou uniformes sont rejetées en description. Seuls les périodiques ont à la fois le titre-clé et le titre propre dans deux éléments titres successifs (N.B. : en Dublin Core qualifié et dans le profil d'application TEL, ces informations ont vocation à être renseignées dans des éléments <dcterms:alternative>).</p>
exemple 1	<p>(monographie imprimée)</p> <p><dc:title>Traité du mélodrame. / Par MM. A ! A ! A ! [Abel Hugo, Armand Malitourne, J. Ader].</dc:title></p>
exemple 2	<p>(monographie en plusieurs volumes)</p> <p><dc:title>La comédie de notre temps. Etudes au crayon et à la plume. 1, Les enfants, les jeunes, les mûrs, les vieux / par Bertall</dc:title></p>
exemple 3	<p>(périodique imprimé avec un titre parallèle)</p> <p><dc:title xml:lang="ger">Internationale Bibliographie der Geschichtswissenschaften</dc:title> <dc:title xml:lang="spa">Internacional bibliografía de las ciencias históricas</dc:title> <dc:title xml:lang="fre">Bibliographie internationale des sciences historiques</dc:title> <dc:title xml:lang="ita">Bibliografia internazionale delle scienze storiche</dc:title></p>
contrôle schéma d'encodage	non applicable
statut	- obligatoire - répétable


2. créateur / creator

2. créateur / creator	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/creator</p> <p>L'entité principalement responsable de la création du contenu de la ressource. Les exemples de créateur comprennent une personne, une organisation ou un service. Généralement, on utilisera le nom du créateur pour désigner cette entité.</p>
commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - correspond le plus souvent à l'auteur et aux éventuels co-auteurs - outre le nom et le prénom, cet élément contient, si elles sont disponibles, les dates de naissance et le cas échéant de décès de la personne. A la BnF, il peut comporter également un qualificatif de fonction. - on crée autant d'éléments <dc:creator> que de co-auteurs - la distinction entre les éléments « créateur » et « contributeur » est parfois factice. Le format InterMarc ne permet pas de répéter le champ 100, de sorte que les distinctions entre champ 100 et 700 sont parfois insuffisantes et qu'il faut exploiter le type de document en même temps que la fonction décrite par le code (par exemple, « Hugo, Victor (1802-1885). Auteur du texte » et « Hugo, Victor (1802-1885). Dessinateur »). Un illustrateur sera créateur pour une estampe, contributeur pour une monographie imprimée => selon le type des documents décrits et la fonction, le contenu des champs peut être placé en dans différents éléments Dublin Core : <i>contributor, creator, description</i> (pour les anciens possesseurs)
contrôle schéma d'encodage	<p>De préférence, la forme retenue dans le fichier d'autorités de la BnF.</p> <p>Ponctuation conforme à la norme AFNOR FD Z44-050 indispensable.</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le Dublin Core fait perdre la liaison avec des fichiers d'autorité et l'on est obligé d'indexer les formes comme une pure chaîne de caractères. * La ponctuation de base est : Nom, Prénoms (date-date). Fonction <p>Dans le profil d'application de TEL, le référentiel des codes de fonction est applicable pour former un ContributorRole à partir des champs Unimarc 700\$4, 701\$4, 710\$4, 711\$4, 720\$4, 721\$4.</p> <p> A la BnF, afin de pallier la faiblesse descriptive de <dc:creator>, le code de fonction est exploité dans la vedette retenue, et l'indication du type de contribution est ajoutée, décodée. Afin de gérer des entrées différentes sous un seul élément pour affiner la requête, un système spécifique de traitement et d'affichage des entrées d'index est mis en place (pour rapprocher et traiter simultanément par exemple : « Hugo, Victor (1802-1885). Auteur du texte » et « Hugo, Victor (1802-1885). Dessinateur »).</p> <p>En l'absence d'un tel traitement ou en présence d'un format de données plus riche, cette pratique n'a pas vocation à être généralisée.</p>
exemple	<dc:creator>Dickens, Charles (1812-1870)</dc:creator>
statut	obligatoire si applicable

3. sujets / subject

3. sujets / subject	
définition	http://purl.org/dc/elements/1.1/subject Thème du contenu de la ressource. Généralement, le sujet est exprimé sous forme de mots clés ou d'expressions ou par des codes de classification décrivant un thème de la ressource. La pratique recommandée est de choisir une valeur dans un vocabulaire contrôlé ou dans un plan de classification.
commentaire	Cet élément est utilisé pour décrire le contenu intellectuel de la ressource. Il ne sert pas à préciser la forme ni le genre de la ressource. Il peut avoir pour valeur : - une vedette RAMEAU - une vedette provenant d'un thésaurus spécialisé utilisé à la BnF. On recourt à l'attribut "xml:lang" pour spécifier la langue selon la norme ISO 639-2b [ISO639].
contrôle / schéma d'encodage	RAMEAU / thésaurus spécialisé En Dublin Core qualifié, le type d'indexation (Dewey et CDU) est indiqué comme ci-dessous : <dc:subject xsi:type="UDC"> <dc:subject xsi:type="DDC">
exemple 1	<dc:subject xml:lang= "fr" >Homme -- Effets du climat.</dc:subject>
exemple 2	<dc:subject xml:lang= "fr" >Romantisme -- Aspect social -- France -- 19e siècle</dc:subject>
statut	obligatoire si applicable

4. description / description


4. description / description	
définition	http://purl.org/dc/elements/1.1/description Une présentation du contenu de la ressource. Les exemples de description comprennent, notamment : résumé, table des matières, référence à une représentation graphique du contenu, exposé du contenu en texte libre.
commentaire	L'information porte sur le contenu intellectuel de la ressource - la description matérielle des documents relève de l'élément <dc:format>  en Dublin Core non qualifié, la BnF stocke en <dc:description> des informations - dont le rapport avec la ressource n'est pas explicite et pour lesquels les qualificatifs apparaissent indispensables à une exploitation pertinente, - qui faussent les calculs de pertinence (répétition des titres conventionnels etc.), - qui pourraient être traités de façon peu satisfaisante par les moissonneurs (OAIster, par exemple, concatène les différents titres). En Dublin Core qualifié, les qualificatifs <dcterms:abstract> et <dcterms:tableOfContents> ne

	seront pas utilisés à la BnF, même pour le dépouillement en 331 pour lequel <dc:terms:hasPart> sera préféré. En Dublin Core qualifié, il faut utiliser les éléments <ul style="list-style-type: none"> • <dc:terms:isPartOf> pour les collections • <dc:terms:alternative> pour les variantes de titres • <dc:terms:isReferencedBy> pour les références bibliographiques mentionnant le document • <dc:terms:hasPart> pour le dépouillement des parties
contrôle schéma d'encodage	/ non applicable
statut	facultatif

5. éditeur / publisher

5. éditeur / publisher	
définition	http://purl.org/dc/elements/1.1/publisher L'entité responsable de la mise à disposition ou diffusion de la ressource. Les exemples d'éditeur comprennent une personne, une organisation ou un service. Généralement, on utilisera la nom de l'éditeur (le nom d'une maison d'édition) pour désigner cette entité.
commentaire	- personne physique ou morale responsable de l'édition ou de la publication de la ressource originale - le nom de l'éditeur peut-être complété par la mention du lieu d'édition entre parenthèses. N.B. De nombreux fournisseurs de données indiquent « Ville : Editeur » par analogie avec les ISBD. Ce n'est pas la logique retenue par le Dublin Core. - le lieu de l'édition est limité à la ville d'édition, les adresses plus précises ne sont pas retenues - si le nom de l'éditeur et le lieu d'édition ne sont pas connus, on ne crée pas d'élément <dc:publisher>. La mention [s.l.] n'est pas retenue si le nom est connu ; la mention [s.n.] est maintenue si le lieu est connu. - rappel : pas de <dc:publisher> pour les manuscrits
contrôle schéma d'encodage	/ non applicable
exemple	<dc:publisher>Nicolay (Nancy)</dc:publisher> <dc:publisher>Crépin-Leblond (Moulins)</dc:publisher>
statut	obligatoire si applicable


6. contributeur / contributor

6. contributeur / contributor	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/contributor</p> <p>Entité responsable de contributions au contenu de la ressource. Les exemples de contributeur comprennent une personne, une organisation ou un service. Généralement, on utilisera le nom d'un contributeur pour désigner cette entité.</p>
commentaires	<p>- en plus du nom du contributeur, cet élément peut contenir ses dates biographiques, telle que dans la forme retenue pour la notice d'autorité de la BnF.</p> <p>- on crée autant d'éléments <dc:contributor> que d'entités responsables de contributions au contenu de la ressource</p> <p>- la distinction entre les éléments « créateur » et « contributeur » est parfois factice. Le format InterMarc ne permet pas de répéter le champ 100, de sorte que les distinctions entre champ 100 et 700 sont parfois insuffisantes et qu'il faut exploiter le type de document en même temps que la fonction décrite par le code.</p>
contrôle / schéma d'encodage	<p>De préférence, la forme retenue dans le fichier d'autorités de la BnF.</p> <p>Ponctuation conforme à la norme AFNOR FD Z44-050 indispensable.</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le Dublin Core fait perdre la liaison avec des fichiers d'autorité et l'on est obligé d'indexer les formes comme une pure chaîne de caractères. * La ponctuation de base est : Nom, Prénoms (date-date). Fonction <p>Dans le profil d'application de TEL, le référentiel des codes de fonction est applicable pour former un ContributorRole à partir des champs Unimarc 700\$4, 701\$4, 710\$4, 711\$4, 720\$4, 721\$4.</p> <p> A la BnF, afin de pallier la faiblesse descriptive de <dc:contributor>, le code de fonction est exploité dans la vedette retenue, et l'indication du type de contribution est ajoutée, décodée. Afin de gérer des entrées différentes sous un seul élément pour affiner la requête, un système spécifique de traitement et d'affichage des entrées d'index est mis en place (pour rapprocher et traiter simultanément par exemple : « Nerval, Gérard de (1808-1855). Traducteur » et « Nerval, Gérard de (1808-1855). Préfacier »).</p> <p>En l'absence d'un tel traitement ou en présence d'un format de données plus riche, cette pratique n'a pas vocation à être retenue.</p>
exemple	<p><dc:contributor>Browne, Hablot Knight (1815-1882). Illustrateur</dc:contributor> [H. K. Browne est l'illustrateur de <i>David Copperfield</i> dont Charles Dickens est l'auteur]</p>
statut	recommandé si applicable

7. date / date

7. date / date	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/date</p> <p>Date d'un événement dans le cycle de vie de la ressource. Il s'agira généralement de la date de création ou de mise à disposition de la ressource. Il est recommandé d'encoder la valeur de la date conformément au profil défini dans la norme ISO 8601 [W3CDTF], qui comprend (notamment) des dates suivant la forme AAAA-MM-JJ.</p>
commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - date ou période supposée ou avérée à laquelle la ressource originale a été créée ou publiée - cet élément doit être utilisé pour indiquer la date de création de la ressource sous sa forme originelle, qui peut être analogique ou numérique - la date de numérisation de la ressource n'est pas retenue en Dublin Core simple, ni celle de la mise en ligne - les dates qui ne sont pas celles de la production du document ne sont pas à intégrer dans l'élément <dc:date>. Par exemple la date d'enregistrement d'une œuvre musicale (Intermarc 314) sera décrite en <dc:description> et non dans l'élément <dc:date>
contrôle schéma d'encodage	<p>Recommandation de bonne pratique : utiliser ISO 8601 [W3CDTF], c'est-à-dire la forme AAAA-MM-JJ.</p> <p>Dans les interfaces de consultation, les documents sont regroupés par siècles (Gallica) ou par date (Europeana), de sorte que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'indication de date non-conforme à un schéma d'encodage, quoique tolérée, n'est pas souhaitable - une indication de la forme « 14.. » est préférable à « 15e siècle » <p>Dans le profil d'application de TEL, on peut utiliser <mods:dateCaptured> pour la date de numérisation.</p> <p>Les qualificatifs <dcterms:available>, <dcterms:created>, <dcterms:dateAccepted>, <dcterms:dateCopyrighted>, <dcterms:dateSubmitted>, <dcterms:issued>, <dcterms:modified>, <dcterms:valid> ne sont pas utilisés.</p> <p>N.B. certaines bibliothèques utilisent <dcterms:available> pour encoder la date de mise en ligne ; la Bibliothèque de Catalogne (Memoria digital de Catalunya) utilise <dcterms:issued>.</p>
exemple 1	<dc:date>1883</dc:date>
statut	obligatoire si applicable


8. type / type

8. type / type	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/type</p> <p>Nature ou genre du contenu de la ressource.</p> <p>L'élément type contient des termes qui décrivent des catégories, des fonctions, des genres généraux ou des niveaux d'agrégation de contenu. La pratique recommandée est de choisir une valeur dans un vocabulaire contrôlé (par exemple, dans la liste du <i>DCMI Type Vocabulary</i>). Pour décrire la manifestation physique ou numérique de la ressource, utiliser l'élément Format.</p>
commentaire	<p>Il s'agit du type de présentation matérielle ou numérique du contenu de la ressource</p> <p>Les valeurs de cet élément figurent en français et en anglais.</p> <p> Cette information est doublée à la BnF par la présence de sets dans l'entrepôt OAI permettant de gérer plus facilement les grands types de documents et de les moissonner sélectivement.</p>
contrôle / schéma d'encodage	<p>Au moins un élément « type » est conforme au vocabulaire DCMI [DCMITYPE].</p> <p>Il existe 12 valeurs possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collection - dataset - event - image - interactive resource - moving image - physical object - service - software - sound - still image - text <p>D'autres éléments <dc:type> peuvent être créés, soit pour donner un équivalent en français de la valeur DCMITYPE, soit pour préciser le type de la ressource. Dans ce cas, on recourt à l'attribut "xml:lang" pour spécifier la langue selon la norme ISO 639-2b [ISO639].</p>
exemple 1	<pre><dc:type xml:lang="eng">still image</dc:type> <dc:type xml:lang="fre">image fixe</dc:type> <dc:type xml:lang="fre">enluminure</dc:type></pre>
exemple 2	<pre><dc:type xml:lang="eng">text</dc:type> <dc:type xml:lang="fre">texte imprimé</dc:type> <dc:type xml:lang="eng">printed text</dc:type></pre>
statut	obligatoire

9. format / format

9. format / format	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/format</p> <p>La manifestation (ou matérialisation) physique ou numérique de la ressource. Typiquement, le format peut comprendre le type de medium ou les dimensions de la ressource. L'élément Format peut être utilisé pour identifier le logiciel, le matériel ou tout autre équipement nécessaire pour afficher ou exploiter la ressource. Les exemples de dimensions comprennent la taille et la durée. Il est recommandé de sélectionner une valeur dans un vocabulaire contrôlé (par exemple, la liste des <i>Internet Media Types</i> [MIME] définissant les formats de supports informatiques).</p>
contrôle / schéma d'encodage	Les valeurs de cet élément, pour la description de la ressource numérisée, proviennent de la liste des types MIME (Multipurpose Internet Mail Extensions) maintenue par The Internet Corporation for Assigned Names and Numbers [MIME]
commentaires	<p>- à la BnF, l'élément format est dupliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) format de la version numérique de la ressource à laquelle on donne accès N.B. Les documents textuels sont dans un élément <code><dc:format>application/pdf</dc:format></code>. Cette valeur décrit le format sous lequel les documents entiers sont accessibles, même si, dans l'interface de consultation, d'autres formats peuvent intervenir (txt, png...) b) b) format de l'original physique <p>- les valeurs doivent respecter la forme <i>type/sous-type</i> de la liste des types MIME pour les documents électroniques.</p>
exemple 1	<code><dc:format>application/pdf</dc:format></code>
exemple 2	<code><dc:format>image/jpeg</dc:format></code>
exemple 3	<code><dc:format>text/xml</dc:format></code>
exemple 4	<code><dc:format>1 vol. (95 p.)</dc:format></code>
statut	obligatoire pour les ressources numériques

10. identifiant de la ressource / identifier

10. identifiant de la ressource / identifier	
Définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/identifier</p> <p>Référence univoque à la ressource dans un contexte donné.</p> <p>Il est recommandé d'identifier la ressource au moyen d'une chaîne de caractères ou d'un numéro conforme à un système formel d'identification. Les systèmes d'identification officiels comprennent notamment le « Uniform Resource Identifier » (URI / identificateur de ressources uniformes), qui inclut le « Uniform Resource Locator » (URL), le « Digital Object Identifier » (DOI / identificateur d'objet numérique) et le « International Standard Book Number » (ISBN).</p>
Commentaire	<p>Cet élément est utilisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour donner accès à la ressource signalée : dans ce cas sa valeur est une URL ou est conforme au schéma de nommage ARK ⁷ - pour indiquer les identifiants univoques des ressources, tels que ISBN, ISSN, URI <p> A la BnF, les conditions suivantes sont requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présence d'une URL, nombre minimum et maximum - stabilité de l'URL présente dans les enregistrements (dans la mesure du possible) <p>Deux syntaxes différentes sont utilisées : en Dublin Core simple, l'indication ISBN figure en tête de l'élément.</p> <p>Le profil d'application TEL prévoit de spécifier le type d'identifiant comme suit :</p> <pre><dc:identifiant xsi:type="tel:ISBN"></pre> <pre><dc:identifiant xsi:type="tel:ISSN"></pre>
contrôle / schéma d'encodage	<ul style="list-style-type: none"> - URL ; format d'identifiants pérennes ARK - ISBN et ISSN sans les tirets
exemples	<pre><dc:identifiant>http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k213582h</dc:identifiant></pre> <pre><dc:identifiant>ISBN 9783447054676</dc:identifiant></pre> <p>Dans le profil d'application TEL</p> <pre><dc:identifiant xsi:type="tel:ISBN">9783447054676</dc:identifiant></pre>
statut	<ul style="list-style-type: none"> - obligatoire - répétable pour les éléments ne contenant pas d'URL

⁷ Voir une présentation brève : Kunze, John, *Inside CDL: ARK (Archival Resource Key)*, mise à jour : 23 mai 2008, <<http://www.cdlib.org/inside/diglib/ark/index.html>> (consulté le 1^{er} septembre 2008). Spécifications ARK à consulter en ligne : Network Preservation Group, John A. Kunze, R. P. C. Rodgers, The ARK Identifier Scheme, mise à jour : 23 mai 2008, <<http://www.cdlib.org/inside/diglib/ark/arkspec.html>> (consulté le 1^{er} septembre 2008).

11. source / source


11. source / source	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/source</p> <p>Référence à une ressource dont la ressource décrite est dérivée. La ressource décrite peut être dérivée de la source en tout ou partie ; La pratique recommandée est d'identifier la ressource mentionnée dans l'élément Source par une chaîne de caractères ou par un numéro en conformité avec un système formel d'identification.</p>
commentaire	<p>Cet élément est utilisé à la BnF pour indiquer la cote de l'exemplaire analogique qui a été numérisé.</p> <p>N.B.</p> <ul style="list-style-type: none"> - si seule une partie de l'original a été numérisée (ex : miniature d'un manuscrit), l'indication des pages ou feuillets fait partie de la source - la cote est prise dans la partie d'exemplaire et pas dans la description bibliographique - si l'original numérisé est lui-même une reproduction (fac-simile etc.), la notice décrit les données bibliographiques de la source, afin d'en faciliter l'accès aux utilisateurs.
contrôle schéma d'encodage	non applicable
Exemple 1	<dc:source>Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 8-Y2-21488 (1)</dc:source>
Exemple 2	<dc:source>Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Latin 130, fol. 7</dc:source>
statut	recommandé

12. langue / language


12. langue / language	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/language</p> <p>La langue du contenu intellectuel de la ressource. Il est recommandé d'utiliser une des valeurs définies dans la RFC 3066 [RFC3066] qui, avec la norme ISO 639 [ISO639], définit des codes de langues primaires à deux et à trois caractères, ainsi que des sous-codes facultatifs. Exemples : " en " ou " eng " pour l'anglais, " fr " ou " fra " pour le français, " akk " pour l'akkadien et " en-UK " pour l'anglais utilisé au Royaume-Uni.</p>
commentaire	<ul style="list-style-type: none"> - cet élément s'applique aux ressources textuelles ainsi qu'aux ressources audio et vidéo qui comportent des passages parlés - pour une ressource textuelle, langue dans laquelle elle a été écrite - pour les œuvres multilingues, on crée autant de <dc:language> que de langues utilisées
contrôle schéma d'encodage	ISO 639-2b (code pour la représentation des noms de langues) / codage sur trois caractères [ISO639]
exemples	<p><dc:language>ger</dc:language> [le document est écrit en allemand]</p> <p><dc:language>frm</dc:language> [le document est écrit en moyen français]</p>

statut	obligatoire si applicable
--------	---------------------------

13. relation / relation

13. relation / relation	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/relation</p> <p>Référence à une ressource apparentée. Il est recommandé d'identifier la ressource apparentée par une chaîne de caractères ou d'un numéro conforme à un système d'identification officiel.</p>
commentaire	<p>Cet élément peut être utilisé pour indiquer la ressource mère dont provient la ressource décrite en Dublin Core, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour une image, l'ouvrage dont elle est tirée - pour un article, le titre du périodique dont il est extrait. <p>Cet élément peut contenir un titre, un ou plusieurs noms d'auteur, une date.</p> <p>A la BnF, l'élément <relation> en Dublin Core simple sert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à donner un lien vers la notice du catalogue en ligne. Cette relation peut s'exprimer en Dublin Core qualifié par <dcterms:isReferencedBy> ; le profil d'application TEL préfère utiliser un élément spécifique <tel:recordId>. - à exprimer les relations avec les spectacles et les ensembles. <p>Le profil d'application TEL ajoute deux termes, qui permettent de préciser l'identifiant de la ressource liée : <tel:isPartOf_ISSN> et <tel:isPartOf_URI></p> <p>Le profil d'application TEL prévoit également une autre « relation » avec la notice descriptive dans le catalogue d'origine : <tel:recordID></p> <p> A la BnF, en Dublin Core simple, le lien vers la collection est consigné en <dc:description> avec l'élément introductif « Collection ». Cette pratique n'a pas vocation à être généralisée et pourrait être remise en cause lors de l'implémentation du profil TEL.</p> <p>En Dublin Core qualifié ou dans le profil d'application TEL, l'élément à utiliser serait <dcterms:isPartOf>, comme pour les recueils, les spectacles, les ensembles factices. La syntaxe précise reste à définir.</p>
contrôle / schéma d'encodage	non applicable
exemple 1	<pre><dc:title>dragon tué par s. donat</dc:title> <dc:relation>chronique dite de baudouin d'avesnes ; belgique ; flandre</dc:relation></pre>
exemple 2	<pre><dc:title>La fable du corbeau et du renard</dc:title> <dc:relation>Fleur de vertu / François de Rohan, archevêque de Lyon ; Manuscrit réalisé pour l'auteur en 1530</dc:relation></pre>
exemple 3	<pre><dc:title>Les contemplations. T.1 / par Victor Hugo</dc:title> <dc:description>Notice du catalogue : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb332818576/description</dc:relation></pre>
exemple 4	<pre><dc:title>Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains, par Ernest Petit</dc:title> <dc:description>Collection : Collection Hetzel ; 11-12</dc:description></pre>
statut	obligatoire si applicable

14. couverture / coverage

14. couverture / coverage	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/coverage</p> <p>Périmètre ou domaine d'application du contenu de la ressource, c'est-à-dire la portée ou la couverture spatio-temporelle de la ressource.</p> <p>Généralement, l'élément couverture inclut une position géographique (le nom d'un lieu ou ses coordonnées géographiques), une période de temps (un nom de période, une date ou un intervalle de temps) ou une autorité (comme le nom d'une entité administrative). Il est recommandé de sélectionner une valeur dans un vocabulaire contrôlé (par exemple, le thésaurus de noms géographiques [TGN/Thesaurus of Geographic Names] et d'utiliser, quand cela est approprié, des noms de lieux ou de périodes plutôt que des identifiants numériques tels que des coordonnées ou des intervalles de dates.</p>
commentaires	<p>- peut servir à préciser une période temporelle ou une étendue spatiale.</p> <p>- employé uniquement pour l'indexation matière et non pour indiquer la période ou le lieu de création de la ressource</p> <p>En Dublin Core qualifié, il faut préciser <dcterms:spatial> ou <dcterms:temporal> quand cela est possible.</p> <p> En raison de la construction de l'indexation Rameau portant sur des périodes chronologiques, la BnF inclut en <dc:subject> des éléments d'informations qui relèvent de <dc:coverage>, en particulier de <dcterms:temporal> (cf. le contenu du \$z des zones 600).</p>
contrôle / schéma d'encodage	de préférence, valeur construite selon les règles du fichier des vedettes matière
exemple	<dc:coverage>Savoie, Duché de (Royaume de Sardaigne). 1720-1861</dc:coverage>
statut	recommandé si applicable

15. gestion des droits / rights

15. gestion des droits / rights	
définition	<p>http://purl.org/dc/elements/1.1/rights</p> <p>Informations sur les droits associés à la ressource.</p> <p>Généralement, l'élément gestion des droits contient une mention de la gestion des droits afférents à la ressource ou une référence au service fournissant cette information. L'information sur les droits englobe souvent les droits de propriété intellectuelle (IPR), le copyright et divers droits de propriété. Si l'élément gestion de droits est absent, aucune hypothèse ne peut être émise sur les droits associés à la ressource.</p>
commentaire	<p>- déclaration des droits applicables à la ressource décrite</p> <p>Cet élément peut indiquer ou bien</p> <ul style="list-style-type: none"> - les restrictions portant sur l'utilisation de la ressource - le titulaire des droits auquel il est nécessaire de s'adresser pour connaître les conditions

	<p>d'utilisation de la ressource</p> <ul style="list-style-type: none"> - un URL pointant vers un document décrivant les droits applicables à la ressource. - le cas échéant, l'élément peut être répété pour inclure une traduction en anglais. Dans ce cas, on recourt à l'attribut "xml:lang" pour spécifier la langue selon la norme ISO 639-2b [ISO639]. <p>NB : cet élément ne sert pas à indiquer les droits associés aux métadonnées.</p>
contrôle / schéma d'encodage	non applicable
exemple	<pre><dc:rights xml:lang="fre">domaine public</dc:rights> <dc:rights xml:lang="eng">public domain</dc:rights></pre>
statut	obligatoire

Références :

[BEST] OAI Best Practices / Digital Library Federation and NSDL OAI and Shareable Metadata Best Practices Working Group
<http://oai-best.comm.nsd.org/cgi-bin/wiki.pl?TableOfContents>

[DC-LIB] DC-Library Application Profile / DCMI-Libraries Working Group
<http://dublincore.org/documents/2004/09/10/library-application-profile/>

[DCMI1] Dublin Core Metadata Element Set, Version 1.1: Reference Description
<http://dublincore.org/documents/dces/>

[DCMI2] Simple DC XML Schema
<http://dublincore.org/schemas/xmls/simpledc20021212.xsd>

[DCMITYPE] DCMI Type Vocabulary
<http://dublincore.org/documents/dcmi-type-vocabulary/>

[INRIA] Eléments de métadonnées du Dublin Core, Version 1.1 : description de référence
<http://www-rocq.inria.fr/~vercoust/METADATA/DC-fr.1.1.html>

[ISO639] ISO639-2 - Codes for the Representation of Names of Languages
<http://www.loc.gov/standards/iso639-2/englangn.html>

[ISO15836] ISO 15836:2003(E) – Information and documentation – The Dublin Core metadata element set
<http://www.niso.org/international/SC4/n515.pdf>

[ISO15836F] ISO 15836:2003(F) - Information et documentation - L'ensemble des éléments de métadonnées Dublin Core
<http://www.boutique.afnor.fr/boutique.asp>

[MIME] MIME Media types
<http://www.iana.org/assignments/media-types/>

[OAI] The Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting – version 2.0
<http://www.openarchives.org/OAI/openarchivesprotocol.html>